



Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné, qu'une consultation publique concernant la modification règlementaire suivante se tiendra le lundi 6 mai 2024, à 19h00, à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Sabrevois au 1218, route 133 :

Lors d'une séance tenue le 4 mars 2024, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :

REGLEMENT NUMERO 2024-405 RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE - PPCMOI

L'objet du présent règlement est d'habiliter le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois à autoriser, sur demande et à certaines conditions, sur un emplacement déterminé situé à l'intérieur d'une zone, sans toutefois viser l'ensemble de la zone, un projet particulier de construction d'un nouveau bâtiment, de modification d'un immeuble ou d'occupation d'un immeuble qui déroge à l'un ou l'autre des règlements ou des dispositions qui suivent :

- 1) Le règlement de zonage en vigueur ;
- 2) Le règlement de lotissement en vigueur ;
- 3) Le règlement de construction en vigueur.

En conséquence, une **consultation publique se tiendra le 6 mai 2022 à 19h00** à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Sabrevois, au 1218, route 133. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, situé au 1218, route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois, J0J 2G0.

Donné à Sainte-Anne-de-Sabrevois, ce 11 avril 2024.

Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussignée, Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, demeurant à Sainte-Anne-de-Sabrevois, déclare que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h et 16h le 11 avril 2024.

Le 11 avril 2024.

Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire trésorière